

Partenariat 2006 entre la CAGB et l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon

Rapporteur : M. Yves TARDIEU, Vice-Président

AVIS	
Commission n° 11	Validation du Vice-Président
Séance du 16/03/06	Favorable
Bureau	
Séance du 13/04/06	Favorable
Le 14/04/06	

Inscription budgétaire	
BP 2006	Solde avant opération : 50 000 €
Imputation : 011-95	Montant de l'opération : 50 000 €
	Solde après opération : 0 €

Au regard de l'intérêt communautaire et de ses axes d'action (délibération du Conseil Communautaire du 13 décembre 2002 sur l'intérêt communautaire en matière touristique), la CAGB soutient depuis 2003 l'Office de Tourisme.

En 2005, la CAGB a contribué au financement de l'Office de Tourisme à hauteur de 50 000 € pour son action en matière d'accueil, d'information des touristes et habitants du Grand Besançon et de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon : tourisme fluvial, sites et équipements touristiques, patrimoine culturel et naturel... (à travers ses outils de communication, sa démarche commerciale, etc.).

I. Bilan du partenariat 2005

En 2005, l'Office de Tourisme a édité différentes plaquettes assurant la promotion de Besançon et du Grand Besançon (guide accueil en français, anglais et allemand, plan de Besançon et du Grand Besançon, programme groupes...). L'Office a également mis en place un observatoire de la fréquentation de l'Office de Tourisme et un observatoire de la fréquentation des hôtels de l'agglomération. L'Office a enfin poursuivi son activité en matière d'accueil de congrès.

II. Partenariat 2006

En 2006, l'Office renouvellera ses publications. Ses nouveaux projets portent sur l'acquisition d'un logiciel de billetterie et la mise en place d'un site Internet plus performant et permettant de proposer au public et aux membres de l'Office des fonctionnalités nouvelles (vente de produits sur le site, publicité...).

Ces outils permettront d'améliorer l'accueil et l'information des touristes et habitants de l'agglomération et de promouvoir le tourisme sur ce territoire.

Par ailleurs, une réflexion doit s'engager en 2006 entre la CAGB, l'Office de Tourisme, le Comité Départemental du Tourisme et les associations de randonnées (Fédération Française de Randonnée Pédestre notamment) sur les outils de promotion des circuits pédestres et VTT à réaliser. La mise en place des circuits étant prévue à compter de l'automne 2006 et sur l'année 2007.

Au regard du bilan 2005 et des projets 2006, il est proposé de poursuivre le partenariat entre la CAGB et l'Office de Tourisme sur 2006 en accordant une participation de 50 000 € à l'Office de Tourisme pour la poursuite de ses missions d'accueil et d'information et de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon.

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget tourisme 2006.

Une convention de partenariat sera signée entre les deux partenaires.

M. FOUSSERET et Mme SCHIRRER ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur le renouvellement du partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon en 2006 et sur le versement de la somme de 50 000 € à l'Office de Tourisme au titre de son action en matière d'accueil et d'information et de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec l'Office de Tourisme.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111

Contre : 0

Abstention : 0